



# GENEVOIS FRANÇAIS EN BREF

#15  
DÉC  
2024

TRIMESTRIEL DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DESTINÉ AUX ÉLUS LOCAUX

## À LA UNE

Transition énergétique :  
Faites appel aux  
centrales villageoises !





**Christian Dupessey**

Président du  
Pôle métropolitain  
du Genevois français

# Transition énergétique : Faites appel aux centrales villageoises !

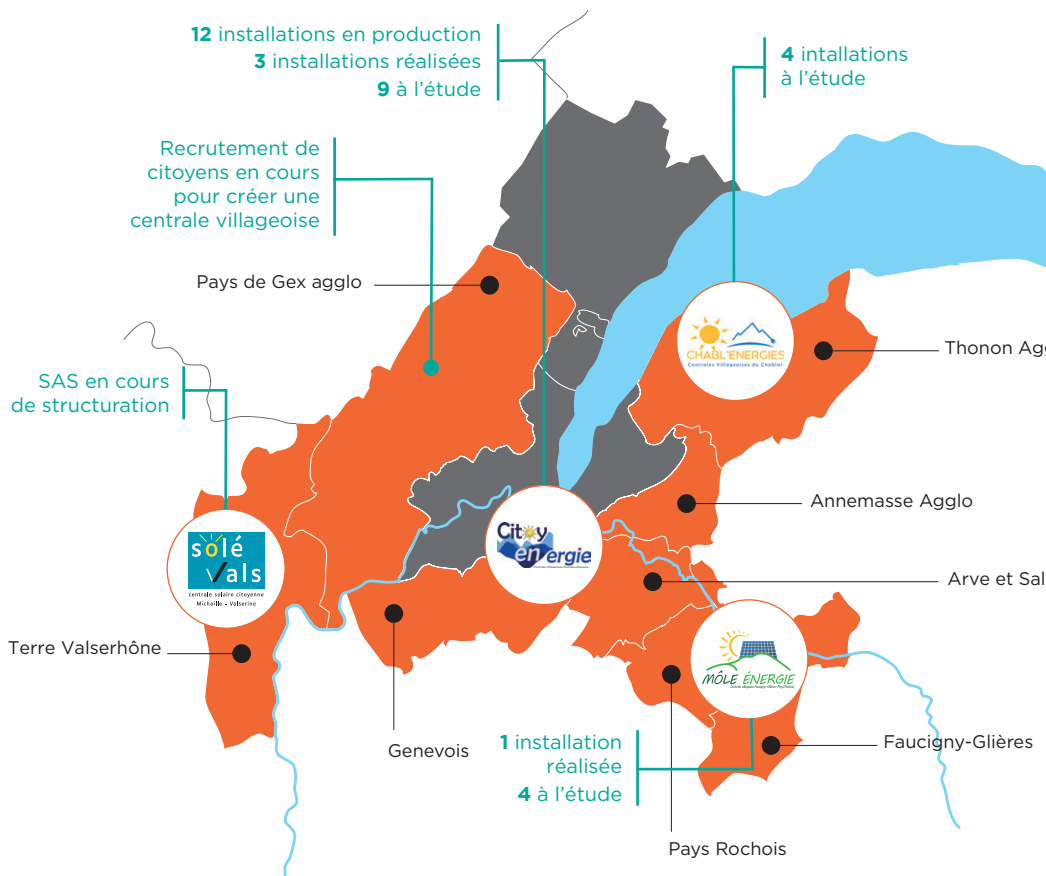
Elles sont au nombre de quatre dans le Genevois français et sont aujourd'hui des partenaires incontournables pour aider les collectivités à atteindre leurs objectifs de production d'énergies renouvelables. Zoom sur les apports des centrales villageoises.

## ÉDITO

La synergie entre les collectivités publiques et les citoyens est essentielle pour mettre en œuvre la transition écologique. Le Pôle métropolitain a souhaité faire émerger plusieurs Centrales villageoises. Aujourd'hui, leur modèle est éprouvé et les retours d'expérience des collectivités partenaires sont très positifs. L'enjeu maintenant est de renforcer ces actions qui mobilisent les énergies citoyennes !

Cette dynamique citoyenne permet d'impliquer et d'ancrer localement les projets de rénovation, de mobiliser l'épargne locale, de réaliser plus rapidement les projets.

Car c'est ensemble, que nous pourrons accélérer la transition vers une société plus résiliente.



### Porteur de projet :

Pôle métropolitain  
du Genevois français

### Partenaire opérationnel :

- Innovales  
contact@innovales.org  
04 50 07 58 38

### LES CENTRALES VILLAGEOISES DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS :

**CitoyENERgie**  
sur Annemasse agglo,  
Arve et Salève, Genevois



**Chabl'Énergies**  
dans le Chablais



**Môle Énergie**  
dans le Pays Rochois  
et Faucigny-Glières



**Solévalls**  
sur Terre Valserhône  
l'interco





À Lucinges, la production des centrales solaires installées sur l'école et le préau couvre l'ensemble des besoins d'électricité des bâtiments communaux (école, groupe scolaire, mairie...) soit 120 MWh/an.

### Qu'est-ce qu'une centrale villageoise ?

Les centrales villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique, tout en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses : développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc. Elles fonctionnent en réseau au sein d'une association nationale, l'association des Centrales villageoises, et partagent un modèle commun, basé sur le partage d'un grand nombre d'outils et de services.

Le Pôle métropolitain a missionné Innovales pour accompagner l'émergence et la création de centrales villageoises et aujourd'hui ce modèle est mis en oeuvre dans le Genevois français. Chacune d'entre elles contribue à la production d'une énergie renouvelable locale. L'énergie solaire photovoltaïque représente aujourd'hui la source principale de production ou d'autoconsommation d'électricité avec l'installation de panneaux solaires sur les toits de bâtiments publics et privés.

### Pourquoi faire appel à une centrale villageoise ?

#### 1/ Un soutien clé pour atteindre vos objectifs

La production d'énergie solaire « clé en main » proposée par les centrales villageoises participe directement à augmenter la part d'énergie renouvelable sur votre territoire et donc à atteindre les objectifs fixés par votre Plan

climat-air-énergie (PCAET).

À l'échelle du Genevois français, 10 % des 9 000 GWh/an consommés annuellement sur le territoire sont issus d'énergies locales. L'objectif du Pôle métropolitain est de diviser par trois d'ici 2050 la consommation d'énergie sur l'ensemble du territoire, tout en multipliant par deux la production locale d'énergie renouvelable par rapport à 2018 afin de s'adapter aux évolutions climatiques et de réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

#### 2/ Un modèle économique avantageux

Les centrales villageoises offrent des solutions de financement en mobilisant des fonds citoyens et privés, réduisant ainsi la charge financière pour les collectivités. Les projets peuvent inclure la prise en charge complète de la conception, de l'installation et de l'entretien des panneaux photovoltaïques. C'est donc un gain de temps considérable.

Une fois l'installation réalisée, les économies d'énergie générées peuvent être substantielles pour la commune grâce à l'autoconsommation de l'énergie.

#### 3/ Une expertise technique et réglementaire

Les membres de la centrale vous apportent une expertise et une ingénierie technique pour mener à bien votre projet de production d'énergie renouvelable. Ils ont par exemple les capacités de conduire une étude de faisabilité, rechercher les fonds nécessaires pour financer le projet, formuler des préconisations techniques pour le choix du matériel (local ou union européenne exclusivement) ou le raccordement au réseau. Cet apport garantit la qualité de votre projet et sa pérennité.

.../...



**Sébastien Javogues**  
vice-président du Pôle métropolitain délégué à la transition écologique et à la qualité de l'air

« Aujourd'hui nous avons atteint notre objectif de créer des centrales villageoises capables de répondre aux besoins des huit intercommunalités membres du Pôle métropolitain. L'enjeu porte maintenant sur la valorisation des centrales auprès des collectivités afin qu'elles les intègrent comme outil de réalisation de leurs politiques publiques. Ces collectifs citoyens apportent des moyens concrets pour mettre en œuvre nos objectifs de transition énergétique. Avec leur expertise technique, leur connaissance des acteurs locaux, leur capacité à mobiliser les citoyens, et leur expérience auprès des financeurs, les projets se concrétisent rapidement.

**Information et formation sur la filière solaire :**

contact@innovales.fr



**D'autres actions en faveur de la transition écologique à retrouver dans le document " Passons à l'action ! " :**

genevoisfrancais.org/  
transition-ecologique

.../...

**4/ Une démarche citoyenne et collaborative**

Ces centrales impliquent activement les habitants, entreprises locales et collectivités, renforçant le lien social et la sensibilisation à la transition énergétique. Cette gouvernance partagée favorise l'acceptation des projets tout en soutenant le tissu économique local.



**5/ Des bénéfices concrets pour le territoire**

En produisant une énergie propre et locale, ces projets contribuent au développement économique, à la résilience énergétique et à la réduction des coûts d'électricité. Ils participent aussi à la promotion d'initiatives innovantes, comme l'autoconsommation collective.



Installations réalisées avec l'aide de CitoyENergie : à gauche sur le toit de la chaufferie bois de Reignier ; à droite sur le toit de la salle communale d'Archamps.



**Ils en parlent...**

**Benjamin Fritz**  
vice-président de Chabl'Énergies

**Quelle est l'histoire de Chabl'Énergies ?**

Notre centrale villageoise a été créée en 2021 sous forme de SAS. Elle n'a pas de but lucratif et fonctionne comme une coopérative, animée aujourd'hui par une quinzaine de citoyens bénévoles. Nous avons réussi à nous lancer grâce au formidable soutien d'Innovales (financé par le Pôle métropolitain), de l'association nationale des Centrales villageoises, et en nous inspirant du

**Congrès national des Centrales villageoises : 28-29 mars 2025 à Lucinges**

parcours des bénévoles qui ont créé CitoyENergie en 2018.

**Où en sont vos projets de production d'énergie solaire ?**

Près de 70 toitures nous ont été proposées pour étude par des communes de l'agglomération de Thonon. Aujourd'hui, 4 projets sont retenus pour faire l'objet d'une levée de fonds dont deux pour une autoconsommation collective d'électricité : deux gymnases municipaux à Thonon-les-Bains et à Sciez, un groupe scolaire à Anthy-sur-Léman et une entreprise à Bons-en-Chablais.

**Cette levée de fonds est-elle toujours en cours ?**

Oui, elle a débuté en novembre 2024. L'objectif est de lever 130 000 euros sous forme d'achat de parts sociales de la SAS d'ici le 15 août 2025, en complément de prêts bancaires qui seront souscrits à hauteur de 80 % du budget global pour ces quatre projets.



Chiffres-clés

## Zoom sur la MOBILITÉ PARTAGÉE dans le Genevois français en 2024



### COVOITURAGE



— COVOITURAGE PLANIFIÉ

**130 000** trajets

**2 500** covoitureurs actifs/mois

— COVOITURAGE SANS RÉSERVATION

**31** communes équipées

— NOUVEAU SERVICE COVOIT'PRO

**22** employeurs impliqués

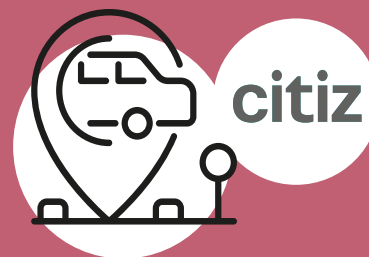
**7 000** bénéficiaires



### DISPOSITIF ENTREPRISES

«MOBILITÉ PRO»

— **48** établissements accompagnés



### AUTOPARTAGE

— **34** voitures partagées

**500** usagers réguliers



Sobriété  
**La nuit est belle !  
revient le  
week-end du  
11 avril 2025**

**Préparez-vous et anticipez  
le non éclairage de votre  
commune !**



**+ de 80%**  
des communes du Genevois  
français ont choisi l'extinction  
quotidienne partielle ou  
totale en cœur de nuit.

**Pour en savoir plus :**  
sylvie.vares@genevoisfrancais.org  
ou lanuitestbelle.org

Entrepreneuriat  
**Les étudiants boostent  
l'entrepreneuriat et l'innovation**



**Plus d'infos :** [www.grandforma.fr/actualite/post/boost-challenge](http://www.grandforma.fr/actualite/post/boost-challenge)

Le Boost Challenge « étudiants en mode entrepreneurs » a rassemblé le 21 novembre dernier, à l'occasion des Rencontres de la création d'entreprises, une soixantaine de jeunes en formation et neuf entrepreneurs du Genevois français. Durant toute une matinée, chaque entrepreneur a mis au défi une dizaine d'étudiants pour l'aider à résoudre des problématiques qu'il rencontre dans son entreprise. Que ce soit en matière de renouvellement de concept, de développement de produits, d'amélioration marketing,

ou encore de recrutement, les jeunes ont su endosser le rôle d'entrepreneur et mettre à profit leur créativité pour apporter des solutions concrètes directement transposables en entreprise.

Une collaboration « gagnant-gagnant » qui a permis aux entreprises de repartir avec de nouvelles perspectives de développement. Boost Challenge fait partie intégrante de la démarche Grand Forma, dans le cadre du rapprochement formation supérieure-entreprise et du soutien à l'innovation.

## Habitat

Les acteurs du logement (collectivités publiques, promoteurs, bailleurs, architectes, etc.) se sont réunis le 28 novembre dernier à Saint-Genis-Pouilly, à l'occasion de la 5<sup>e</sup> Journée métropolitaine de l'Habitat, pour poursuivre la construction d'une boîte à outils à l'usage des collectivités qui souhaitent agir sur le parc de logements existant. À l'heure de la sobriété foncière, il est en effet nécessaire de repenser la création de logements sous d'autres modalités (réhabilitation, mixité des fonctions, densification).

À partir des retours d'expériences de collectivités et d'acteurs de l'habitat qui ont expérimenté différentes actions, il s'agit d'identifier les moyens opérationnels à mettre en œuvre dans le Genevois français. L'objectif est de répondre aux besoins de toute la population et offrir des lieux de vie de qualité et adaptés aux modes de vies actuels. Cette rencontre est organisée deux fois par an par le Pôle métropolitain, dans le cadre du Programme d'actions métropolitain pour l'habitat et le logement.



**Info :** [genevoisfrancais.org/projets/habitat](http://genevoisfrancais.org/projets/habitat)

**Contact :** [faustina.franquet@genevoisfrancais.org](mailto:faustina.franquet@genevoisfrancais.org)

## Salon des maires

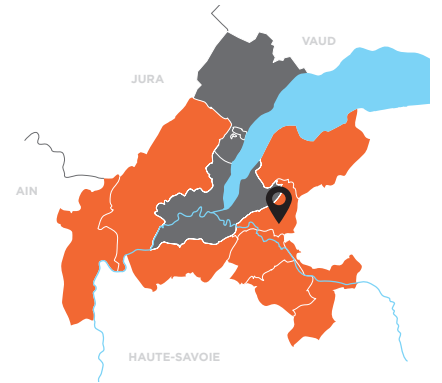


**Christian Dupessey et Vincent Scattolin, sont intervenus lors du congrès des maires à Paris en novembre dernier lors d'une conférence au sujet des bassins de vie transfrontaliers.**

Une présence qui témoigne d'une véritable reconnaissance du Pôle métropolitain à l'échelle nationale, comme interlocuteur majeur sur les sujets transfrontaliers. Les exemples cités et liés aux spécificités du Grand Genève représentent des inspirations concrètes pour d'autres zones transfrontalières.



## ZOOM TERRITOIRE



## Annemasse Agglo Un nouveau Contrat Local de Santé pour améliorer l'accès aux soins

**Annemasse Agglo a signé ce jeudi 24 octobre dernier un nouveau Contrat Local de Santé (CLS) avec ses partenaires, marquant une étape importante dans l'amélioration de l'accès aux soins sur le territoire.**

Ce contrat couvre la période 2024-2028 et propose des actions concrètes pour répondre aux défis sanitaires actuels : déficit de médecins généralistes, augmentation des maladies chroniques (diabète, cancers), problèmes croissants de sédentarité et d'addictions, crise de la santé mentale avec des ressources insuffisantes, difficultés d'accès aux soins dans les zones prioritaires.

**Pour en savoir plus sur le Contrat Local de Santé d'Annemasse Agglo :**  
[annemasse-agglo.fr/solidarite](http://annemasse-agglo.fr/solidarite)



## BIENVENUE !

Dans le cadre de la prise de compétence SCoT du Genevois français, les techniciennes employées par les 4 intercommunalités qui ont transféré la compétence SCoT sont mises à disposition pour une partie de leurs temps de travail. Ainsi, Noémie Avedikian (1), Noémie Balbinot (2), Catherine Bouquin (3) et Romane Michaux (4) ont rejoint cet automne les équipes du Pôle métropolitain. Nous leur souhaitons la bienvenue !





## Rencontres culturelles : Dessignons ensemble l'avenir culturel du Grand Genève !

Chaque année, les Rencontres culturelles du Grand Genève sont l'occasion d'explorer les enjeux et défis de la culture transfrontalière, et d'identifier les besoins, tant au niveau du terrain, que sur le plan politique.

Vendredi 29 novembre dernier, les tables rondes et discussions ont abordé les sujets communs aux différents partenaires : l'ambition du Fonds culturel du Grand Genève, l'agenda culturel du Grand Genève en tant qu'outil au service des acteurs et actrices culturel-le-s, ainsi que la poursuite des actions concrètes en faveur de la transition écologique dans le milieu culturel.

**Pour retrouver l'ensemble des interventions :**  
genevoisfrancais.org/culture

**Contact :**  
laetitia.picard@genevoisfrancais.org



## Exposition photo transfrontalière

Le Pôle métropolitain du Genevois français, l'Association des Communes Genevoises et la Ville de Genève lancent un appel à photographes professionnels et amateurs pour participer à la troisième édition de leur exposition photographique itinérante.

Le thème retenu, « L'Humain dans la nuit : capturez la vie nocturne du Grand Genève » permettra de révéler la richesse et la diversité de la vie humaine lorsque la nuit s'installe.

Cette exposition a pour ambition de réconcilier l'homme avec la nuit, de dévoiler ses beautés souvent insoupçonnées et de célébrer les liens qui unissent ce territoire entre France et Suisse. Elle circulera dans les communes du Grand Genève à compter du printemps prochain.

Pour accueillir l'exposition dans votre commune : laetitia.picard@genevoisfrancais.org



## RENDEZ-VOUS

### INSTANCES

#### Comité syndical du Pôle métropolitain

Séance ouverte au public

**13 DÉC. | 7 FÉV. | 28 MARS**

12H-14H

📍 CC. du Genevois, Archamps

### GENEVOIS FRANÇAIS

#### Vœux à la presse

Sur inscription - médias

**17 JANVIER** | 14H-17H

#### Forum des formations supérieures Grand Forma

Étudiants

**30 JANVIER**

📍 Complexe Martin Luther King - Annemasse

#### Lancement du SCoT du Genevois français

Élus communautaires  
des quatre EPCI concernés

**3 FÉVRIER**

📍 Divonne les Bains

### GRAND GENÈVE

#### Clôture de la Vision territoriale transfrontalière

**12 DÉCEMBRE**

📍 Pavillon Sicli, Genève

#### Assises transfrontalières des élus

Sur invitation

**27 MARS**

📍 lieu à confirmer